

Québec, et partit ensuite pour Rome, où il prit le degré de docteur en droit canonique. A son retour au pays, il professa cette partie de la science ecclésiastique jusqu'à sa nomination au chapelinat du Bon-Pasteur. Doué des plus aimables qualités, M. l'abbé Blais a su s'attacher tous ceux qui ont été en rapport avec lui. En le demandant pour l'aider dans l'administration de son vaste diocèse, Monseigneur l'évêque de Rimouski a fait un choix des plus heureux; ses diocésains lui sauront gré de ce nouveau bienfait. M. l'abbé Blais sera le premier élève du collège de Sainte-Anne élevé à l'épiscopat.

**Nécrologie.**—Le 28 décembre dernier, s'éteignit, chez son oncle, au presbytère de Saint-Agapit, M. Philéas Montminy, élève du collège de Sainte-Anne. Quoique toujours faible et souffrant il avait pu, grâce à son énergie et à sa bonne volonté, poursuivre ses études jusqu'en philosophie. Mais là, l'incorrigible phthisis pulmonaire est venue le ravir à l'affection de ses parents et de ses confrères. Il laisse au milieu d'eux le plus riche souvenir des vertus de son âge. Le jour de ses funérailles, le 31 décembre, les paroissiens de Saint-Agapit, ont donné un éloquent témoignage de leur sympathie pour leur curé, et de leur affection pour le regretté jeune homme; quatre cents d'entre eux ont communiqué pour le repos de son âme. Un de ses confrères de classe a composé à l'occasion de sa mort les strophes suivantes :

**A NOTRE REGRETTÉ CONFRÈRE.**

Nous avons du malheur senti les aiguillons,  
Et la sombre tristesse a paru sur nos fronts  
Naguère si joyeux. C'est qu'un jeune confrère  
A fermé, pour toujours, les yeux à la lumière.

Il a vite passé, comme la tendre fleur  
Qui nait à l'aurore, étale sa couleur,  
Mais o vit qu'un matin. O mort ! ta froide haleine,  
Sur sa tige, a glacé la rose ouverte à peine.

" Ah ! pourquoi devais-tu, si près de ton berceau  
Aller t'ensovelir dans la nuit du tombeau !  
Pourquoi donc, à vingt ans finir ton existence,  
Quand pour toi l'avenir est brillant d'espérance ! "

Mais, au fond de nos cœurs, resto ce doux penser :  
Le Tout-Puissant l'a pris, pour le récompenser,  
Et maintenant, au ciel, sur un trône de gloire,  
Il chante ses combats, célèbre sa victoire.

Car il a méprisé du monde les attraits,  
Pour suivre le Sauveur, sans le quitter jamais.  
Oh ! oui, nous l'espérons, sous l'or des saints portiques,  
Il redit de l'Agneau les sublimes cantiques.

Sous le voile attrayant de son humilité,  
Brillaient, d'un doux éclat, l'amour, la pureté ;  
Des plus belles vertus l'éblouissante flamme  
Couvrait, comme un manteau sa pieuse et belle âme..

" Confrère bien-aimé, dans les hauteurs du ciel,  
Invoque, pour nous tous, le Fils de l'Éternel ;  
Demande, qu'ici-bas, sa bonté nous pardonne,  
Et que sa main, là-haut, pour toujours nous couronne."

I. T., P. J.

**Le Pape laissera-t-il Rome ? (Suite)**—En exhumant le cadavre de Giordano Bruno, les chefs de la franc-maçonnerie italienne ont fait voir que ce n'est pas seulement la Papauté temporelle qu'elle veut remplacer, mais la Papauté spirituelle; elle veut faire de Rome le chef-lieu de la libre-pensée.

Après toutes ces scènes, comment concevoir la coexistence pacifique et durable de la Révolution et de la Papauté dans la Ville éternelle ?

Essayons maintenant de prévoir l'issue définitive de cette grave question.

Le Pape est le *chef visible* de l'Église. C'est une vérité élémentaire que les enfants apprennent au catéchisme. Cette expression de *visible* doit se prendre dans son sens le plus large. Le pape doit être en communication permanente et directe avec ses enfants; il doit pouvoir se montrer à eux librement et en public, se promener au milieu d'eux avec l'appareil extérieur et les pompes de la dignité dont il est revêtu, accomplir en leur présence les rites sacrés de la religion dont il est le régulateur suprême. Le Pape n'est point fait pour mener au fond d'un palais solitaire la vie invisible et cachée des monarques de la Chine; il ne saurait être condamné indéfiniment au régime cellulaire. Or telle est cependant la dure et incroyable extrémité à laquelle se trouve réduit, depuis bientôt vingt ans, le chef de l'Église. Eh ! bien, hasarderont quelques lecteurs, que le pape sorte dans les rues de Rome; le gouvernement italien est lui-même intéressé à faire rendre à l'auguste vieillard les honneurs dus à son rang et à protéger sa dignité. Ceux qui tiennent ce langage ne se rendent pas un compte exact de la situation. Et d'abord, si le pape sortait du Vatican, cette démarche serait considérée par tout le monde, et surtout par le gouvernement italien, comme un acte formel d'abdication et une acceptation publique de la position qu'on lui a faite. En second lieu, le gouvernement italien qui a, en effet, un intérêt de premier ordre à faire croire à la possibilité d'une cohabitation pacifique des deux pouvoirs dans Rome, recourrait sans doute à toutes les précautions imaginables pour assurer la sécurité personnelle du pontife. Mais le pourrait-il ? Qu'on ne l'oublie pas : toute la politique italienne, depuis des années, tend à surexciter les passions anti-religieuses, à enflammer les haines sectaires. M. Crispi ne perd aucune occasion de désigner le Vatican aux haines des partis comme " l'ennemi public " qu'il faut écraser. Des fanatiques mettraient en acte ces odieuses excitations. Il y a quelques années un catholique français éminent disait au Saint-Père : " M. Minghetti m'a assuré que si Votre Sainteté sortait dans Rome, Elle serait saluée par des acclamations telles que le roi Humbert en tremblerait au Quirinal." Léon XIII répondit fort justement : " C'est possible, mais ces acclamations susciteraient des tempêtes contraires, dont il est difficile de prévoir l'issue, mais auxquelles la dignité du chef de l'Église lui interdit de s'exposer."

Le Vatican est donc une véritable prison dont le pape ne peut sortir sans s'exposer soit à la mort soit à des insultes, et même dans cette prison sa sécurité personnelle n'est pas assurée. Le Vatican est aujourd'hui à la merci d'un coup de main, avec ou sans le consentement du gouvernement italien. On en a eu la preuve lors des troubles du 5 février 1859. Pendant quatre heures, une bande de forcenés est restée maîtresse de la place publique, terrorisant la population et saquegeant les propriétés privées. Si, au lieu de se ruer contre l'ordre social,